

Info La Pêche

Vol. 9 • n°2

Votre municipalité en bref

Printemps-été 2025

LA PÊCHE FÊTE SES 50 ANS!



Cinquante années se sont écoulées depuis l'union des villages qui forment aujourd'hui La Pêche. Durant cette période, la Municipalité a tissé une identité unifiée, mariant son héritage rural à la richesse de ses communautés fondatrices, tout en affirmant son caractère unique au sein de l'Outaouais.

UN BRIN D'HISTOIRE



Le 28 décembre 1974 marque une date historique pour la région : la sanction de la Loi concernant certaines municipalités de l'Outaouais et du Haut-Saguenay. Ce texte législatif officialisait pour la première fois le projet de fusion des villages qui allaient former la municipalité de La Pêche.

Dès janvier 1975, un premier conseil municipal provisoire se mettait en place, composé de onze membres représentant les anciennes entités locales : le maire et deux conseillers de Sainte-Cécile-de-Masham, le maire et un conseiller de Wakefield, le maire et un conseiller d'Aldfield, le maire et un conseiller du canton de Wakefield, ainsi que le maire et un conseiller de Masham-Nord. La constitution officielle de La Pêche entre en

vigueur le 1^{er} janvier 1975, ouvrant la voie aux premières élections municipales, qui se tiendront en novembre de la même année.

Il est intéressant de noter que le nom actuel, La Pêche, avait déjà été envisagé bien avant cette fusion, soit en 1940 lors du changement de nom de Masham-Sud en Sainte-Cécile-de-Masham. À l'époque, certains préféraient l'appellation Sainte-Cécile-de-la-Pêche, une suggestion inspirée par l'ouvrage du père Alexis de Barbezieux, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa (1897)*, où l'expression « la pêche » évoquait à la fois le toponyme et la richesse des rivières locales.

LES MAIRES DE LA PÊCHE

| | |
|---------------------------------|-------------|
| Hans S. Geggie | 1975 |
| Cléo Fournier | 1975 à 1982 |
| Hervé Leblanc | 1982 à 1989 |
| Jean Pierre Brunette | 1989 à 1993 |
| Marie-Hélène Courtemanche-Boyle | 1993 à 1997 |
| Robert Bussière | 1997 à 2017 |
| Guillaume Lamoureux | depuis 2017 |

CÉLÉBRONS LES 50 ANS DE LA PÊCHE!

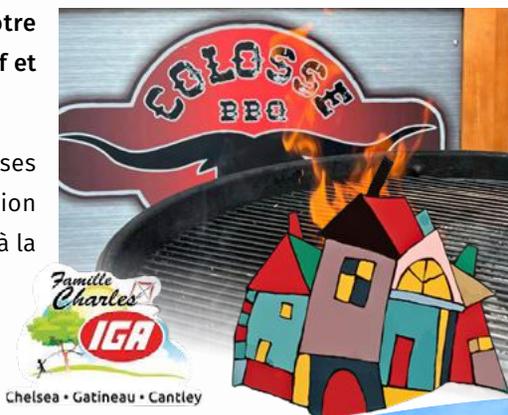
Le Conseil et l'administration municipale sont ravis de vous convier à une célébration mémorable : le 50^e anniversaire de La Pêche! **Marquez dès maintenant le samedi 9 août 2025 à votre agenda pour une grande fête communautaire!**

BBQ caritatif gourmand

Et parmi les festivités, ne manquez pas le **BBQ gourmand du Chef Colosse au profit de la Maison des Collines, gracieusement**

soutenu par IGA Famille Charles! Notre Maire sera présent pour assister le Chef et vous accueillir.

Venez nombreux déguster de délicieuses grillades en échange d'une contribution volontaire qui sera entièrement versée à la Maison des Collines. C'est une excellente occasion de vous joindre aux célébrations de notre demi-siècle tout en soutenant une cause importante!



Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**
maire
819 456-2161, poste 1055
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Daniel Meunier**
quartier 1
819 598-9496
d.meunier@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**
quartier 2
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Pierre LeBel**
quartier 4
819 456-3604
p.lebel@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Patricia De Grandpré
Production et distribution :
Municipalité de La Pêche
Renseignements : Municipalité de La Pêche
99, route Principale Est,
La Pêche (Québec) J0X 2W0
Tél. : 819 456-2161
Site Internet : www.villelapeche.qc.ca
Courriel : communications@villelapeche.qc.ca
ISSN 1911-7787 (imprimé-français),
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),

La Pêche



ÉVOLUTION DE LA PÊCHE

Cinquante années se sont écoulées depuis l'union des villages qui forment aujourd'hui La Pêche. Durant cette période, la Municipalité a tissé une identité unifiée, mariant son riche héritage rural à la diversité de ses communautés fondatrices, tout en affirmant son caractère unique au sein de l'Outaouais. Depuis sa création en 1975, La Pêche a connu un essor remarquable et un dynamisme constant, reflet de l'engagement de ses citoyens!

Ce dynamisme s'est traduit par de nombreuses réalisations au cours des cinquante dernières années.

CONSTRUCTIONS, CONVERSIONS ET ACQUISITIONS DEPUIS 1975

- Sentiers
- Terrain de baseball Lac-des-Loups
- Complexe Sportif La Pêche
- Centre Wakefield La Pêche
- Restauration de la maison Fairbairn et conversion en Centre patrimonial de la maison Fairbairn et centre touristique de La Pêche
- Hôtel de Ville Passivhaus
- Parc de Ciel étoilé
- Presbytère
- Centre communautaire Masham
- Chalet de services Lac-des-Loups
- Bloc sanitaire Wakefield
- Bibliothèque Wakefield
- Bibliothèque Lac-des-Loups
- Bibliothèque Masham
- Ancienne école St-Joseph – Place des artistes de Farrelton
- Et bien d'autres!

LA CLÉ DU DYNAMISME ET DE LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS À LA PÊCHE



Contrairement à plusieurs autres municipalités de l'Outaouais, La Pêche adopte une **approche distinctive** en matière de **dynamisation de son territoire**. Plutôt que de gérer directement des événements et activités, elle mise sur un **soutien financier robuste aux organismes locaux**. Cette stratégie audacieuse a favorisé **l'émergence et la croissance** d'un nombre significatif d'organismes à but non lucratif et de coopératives, offrant ainsi aux citoyens un éventail d'activités riche, varié et réparti tout au long de

l'année, allant des initiatives culturelles et sportives aux projets éducatifs, environnementaux et communautaires!

Issue de la fusion de ses villages il y a un demi-siècle, La Pêche apparaît comme une municipalité mature qui a su construire une identité propre en s'appuyant sur la **force de ses communautés d'origine**, en valorisant son territoire et en se tournant vers l'avenir avec un souci constant de la qualité de vie de ses citoyens.

LA 2^E PLUS GRANDE MUNICIPALITÉ EN OUTAOUAIS

Sa superficie de 616,53 km² fait de la Pêche la 2^e plus grande municipalité de l'Outaouais!

Son réseau routier municipal s'étend sur 280 kilomètres, dont 135 km asphaltés et 145 km en gravier, tous identifiés par une signalisation verte distinctive. Ce maillage routier témoigne de la volonté de connecter les communautés tout en respectant le caractère naturel et rural du territoire.

La Pêche englobe une variété de paysages, allant de zones rurales et agricoles à des secteurs plus boisés et riverains, offrant une **qualité de vie attrayante** pour le tourisme et pour différents modes de vie.

Tout en honorant son passé, la Municipalité a démontré sa capacité à s'adapter aux défis actuels, qu'il s'agisse de développement durable, de gestion du territoire ou de réponse aux besoins d'une population en évolution. La Pêche a potentiellement réussi à **maintenir un certain charme rural tout en intégrant des aspects de la modernité dans sa gestion et ses services**, attirant ainsi une population de plus en plus diversifiée.



PARCS ET ESPACES VERTS DE LA PÊCHE

Avec une telle richesse de parcs répartis sur l'ensemble de son territoire, la Municipalité de La Pêche offre à ses résidents et visiteurs une **mosaïque d'espaces verts uniques**, chacun contribuant à la **qualité de vie** et au **charme distinctif** de son territoire. Ils sont des **poumons verts essentiels** qui **enrichissent la communauté** à travers une **variété d'expériences** et renforcent **l'identité unique de chaque secteur**. Ensemble, ils incarnent l'engagement de La Pêche envers la préservation de l'environnement, le développement durable et l'épanouissement communautaire.

- ♥ Parc Bill Gonzalez (secteur Wakefield)
- ♥ Parc de la Grotte (secteur East-Aldfield)
- ♥ Parc du Moulin (secteur Sainte-Cécile-de-Masham)
- ♥ Parc Biron (secteur Sainte-Cécile-de-Masham)
- ♥ Parc Hendrick (secteur Wakefield)
- ♥ Parc de la Place Roquebrune-sur-Argens (secteur Wakefield)
- ♥ Parc Butternut (secteur Edelweiss)
- ♥ Parc Lascelles (secteur Lascelles)
- ♥ Parc Central (secteur Sainte-Cécile-de-Masham)
- ♥ Parc des Loups (secteur Lac-des-Loups)
- ♥ Parc de la Paix (secteur Wakefield)
- ♥ Parc de Ciel étoilé (secteur Lac-des-Loups)
- ♥ Parc McKenny (secteur Lac-des-Loups)
- ♥ Parc de la Rivière (secteur Edelweiss)
- ♥ Parc Curé-Bouchard (secteur Lac-des-Loups)
- ♥ Parc Meunier-Werrell (secteur Sainte-Cécile-de-Masham)
- ♥ Parc de la Table tournante (secteur Wakefield)
- ♥ Parc des Fondateurs (secteur Sainte-Cécile-de-Masham)
- ♥ Parc Millénaire / Millenium Park (secteur Rupert)
- ♥ Parc Geggie (secteur Wakefield)
- ♥ Parc Monette (secteur Duclos)

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE PASSIVHAUS DE LA PÊCHE



© Stéphane Brügger

L'inauguration a eu lieu le 18 novembre 2024 et la journée portes ouvertes s'est déroulée le 23 novembre, accueillant près de 400 personnes (événements combinés). L'ensemble des employés administratifs se sont installés et une nouvelle ambiance également.

Les principes solaires passifs ont guidé la conception de l'ensemble afin d'atteindre un niveau de performance énergétique hors du commun; tous les espaces seront chauffés et climatisés pour seulement 35 % de l'énergie qui serait nécessaire à un bâtiment similaire construit selon les normes en vigueur, une économie de 65 %.

Dans le nouvel Hôtel de Ville, la principale source d'énergie pour le chauffage est celle provenant du rayonnement solaire direct. C'est pourquoi les espaces fenestrés sont concentrés en direction sud pour maximiser l'apport de chaleur, qui est ensuite déployée à travers le bâtiment par le système de ventilation. Selon la même logique, le nombre de fenêtres est limité en direction nord pour éviter les pertes de chaleur. Le positionnement des arbres joue aussi un rôle majeur. « Pour limiter l'apport de chaleur en été, on place généralement des feuillus au sud, puis pour limiter le froid en hiver, on place des conifères du côté nord », ajoute Dominique Laroche, qui précise avoir opté pour un brise-soleil au sud dans le cas de l'Hôtel de Ville de La Pêche.

Plusieurs citoyens ont démontré leur fierté, l'œuvre d'art « La Traverse », de Lisa Creskey, a remporté des louanges. Tout semble se dérouler comme prévu!

Cependant, l'inquiétude des citoyens face aux coûts reliés aux ampoules allumées durant la nuit a suscité des discussions sur les réseaux sociaux. Voici la réponse qui a été partagée par la Municipalité à ce sujet :

Faites les calculs : 9 ampoules DEL de 10W

👤 Pour prévenir le vandalisme et les intrusions (à combien croyez-vous que nous pourrions estimer le coût rattaché aux dommages?).

📍 Pour afficher un lieu historique (1^{er} bâtiment institutionnel en voie d'être certifié Passivhaus au Québec).

★ Pour éclairer un bâtiment institutionnel (comme on le voit dans toutes dans les villes et les municipalités).

Pour ajouter à l'efficacité énergétique, toutes les pièces sont munies d'un éclairage qui s'éteint automatiquement après environ 20 minutes d'inactivité. C'est tellement efficace que parfois il s'éteint parce que l'occupant ne bouge pas assez à son poste de travail!

Il n'y a pas de système de chauffage conventionnel. Donc, aucune plinthe électrique, aucune fournaise. Le

chauffage du bâtiment se fait à basse température avec l'aérothermie. Des serpentins électriques d'appoint sont présents dans le système d'alimentation en air frais pour compenser la baisse d'efficacité de l'aérothermie par grands froids. Une dalle radiante au plancher complète le système de chauffage.

L'étanchéité du bâtiment permet de garder sa chaleur en hiver et sa fraîcheur en été avec les fenêtres à triple vitrage.

Le système de ventilation interrompt ses activités à partir de 18 h, pour toute la durée de la nuit, jusqu'à 6 h le matin.

À ce jour, après environ 250 jours de fonctionnement, le bâtiment de 4 000 pieds carrés à deux étages consomme seulement **310 kWh par jour**, un résultat exceptionnel pour un bâtiment de cette envergure. Ce chiffre témoigne non seulement de la performance énergétique du bâtiment, mais aussi de l'efficacité des systèmes de récupération de chaleur et de ventilation qui y ont été installés.

Faits :

→ Un système de **monitorage en continu** de la consommation d'énergie électrique a été installé. Cela permet de suivre précisément la quantité d'énergie utilisée et d'identifier rapidement toute variation ou inefficacité dans la consommation.

→ Les **températures internes et externes** sont régulièrement mesurées afin de garantir que les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) fonctionnent de manière optimale.

→ Un système de **monitorage des échangeurs de chaleur** est en place pour suivre leur efficacité. Ce système permet d'identifier tout dysfonctionnement ou besoin d'entretien avant qu'il n'affecte la performance énergétique du bâtiment.

Ces technologies et systèmes permettent une gestion proactive du bâtiment, garantissant ainsi une exploitation optimale en matière de **performance énergétique, réduction des coûts opérationnels et maintien des standards de durabilité.**

Partenaires financiers



PROCHAINES Séances du conseil

19 H 30

- ✓ 2 JUIN
- ✓ 7 JUILLET
- ✓ 18 AOÛT
- ✓ 8 SEPTEMBRE

Hébergement touristique de courte durée

Scannez-moi

La Pêche

Rendez-vous sur la page **Info-Travaux** pour découvrir les travaux à venir durant la saison chaude!

TRAVAUX PUBLICS

24 JUIN • 1^{ER} JUILLET • 2 SEPTEMBRE

Le bureau municipal sera fermé.

Congés fériés

2025 : LA RÉCUPÉRATION FAIT PEAU NEUVE!

Des changements importants sont entrés en vigueur cette année concernant la récupération. Vous en avez entendu parler, mais vous aimeriez y voir plus clair? On explique tout!

CONSIGNATION : UN GESTE SIMPLE, UN GRAND IMPACT POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Le 1^{er} mars 2025 marquait un tournant vert au Québec avec l'élargissement de la consigne à de nouveaux types de contenants. Mais avant de continuer, la question qui tue : **pourquoi faire ce petit détour pour rapporter vos bouteilles et canettes au lieu de les mettre directement au recyclage?**



La réponse est simple : **la consigne est la championne du recyclage!** En triant les contenants à la source, elle permet de **récupérer des matériaux de bien meilleure qualité**, prêts à être transformés en de nouveaux produits. C'est la méthode la plus écologique et efficace pour boucler la boucle.

Imaginez : chaque année, plus de **700 millions** de bouteilles d'eau terminent leur course dans nos sites d'enfouissement ou, pire, dans la nature. La consigne agit comme un incitatif puissant pour changer cette triste réalité et donner une seconde vie à ces précieux matériaux. Les Québécois consomment des milliards de contenants de boissons annuellement.

En élargissant la consigne, on passe de **2,4 à 4 milliards de contenants de boissons consignés**. Ces matériaux de qualité pourront ainsi être réintégrés dans la fabrication de nouveaux contenants, créant une économie circulaire bénéfique pour tous.

Merci de vider et de rincer légèrement vos contenants. Un petit peu d'eau fait l'affaire!

CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS. C'EST TOUT.

Éco Entreprises Québec (EEQ) est le nouveau gestionnaire de la collecte sélective partout au Québec. Des changements ont vu le jour depuis, et nous résumerons ici les nouvelles pratiques à adopter pour mieux récupérer. Vous avez sûrement entendu parler de « la modernisation de la collecte sélective »? Ça veut dire remplir son bac avec des contenants, des emballages et des imprimés. La nouvelle règle est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025.

Tout récemment, EEQ a lancé l'initiative **Bac Impact** pour nous sensibiliser à l'importance de bien trier. Chaque geste compte pour optimiser le recyclage et minimiser notre impact environnemental.

Votre rôle essentiel : Vider, rincer, séparer!

Pour que le recyclage soit efficace, un petit geste fait toute la différence : videz et rincez rapidement vos contenants, emballages et imprimés avant de les déposer dans le bac. Un simple jet d'eau suffit, pas besoin de les astiquer!

Imaginez les matières arriver au centre de tri : si elles sont mélangées ou emboîtées, le travail des équipements et des employés devient beaucoup plus compliqué. Pour optimiser le processus, déposez chaque item individuellement dans le bac. La seule exception? Les petits bouchons de moins de 5 cm doivent rester vissés sur leur contenant pour éviter de se perdre dans le système.

Un papier d'aluminium souillé? Retirez les résidus de nourriture, faites-en une boule compacte et déposez-la dans le bac. Les matières sales peuvent contaminer les autres et causer des odeurs désagréables, voire de la moisissure. **Le papier ou le carton vraiment taché ou imbibé? Direction le compost!** Pour le reste, un petit rinçage et hop, dans le bac séparément.

Dernier conseil important : une fois votre bac au chemin, assurez-vous qu'il est bien fermé. L'eau et la neige rendent le tri plus difficile et peuvent même endommager les matières recyclables. C'est une règle d'or pour tous vos bacs!

Ensemble, adoptons les bons gestes pour un **Bac Impact** et un Québec plus vert!

Le trio gagnant de votre bac :

Contenants = Bouteilles, pots, boîtes (papier, carton, verre, plastique, métal) avec leurs bouchons (si plus de 5 cm de circonférence).

Emballages = Sacs, pellicules, barquettes (papier, carton, verre, plastique, métal) ayant servi à transporter un produit.

Imprimés = Journaux, magazines, circulaires, livres, enveloppes, etc.

3 Fiche d'information Phases 1 et 2 - Montant de la consigne des contenants de boisson consignés 

En route vers la consigne modernisée et élargie

| Type de contenant de boisson consigné | Format | Exemples | Montant de la consigne |
|---|--|--|------------------------|
| Contenants de boisson en aluminium  | De 100 ml à 2 l | Bière, boisson gazeuse, eau, eau pétillante aromatisée, boisson alcoolique | 10¢ |
| Contenants de boisson en plastique  | De 100 ml à 2 l | Boisson gazeuse, eau, eau pétillante, boisson sportive, jus, lait, boisson spiritueuse | 10¢ |
| Contenants de boisson en verre  | De 100 ml à 499 ml | Bière, boisson gazeuse | 10¢ |
| | 500 ml et plus  | | 25¢ |

Note : parmi les contenants de boisson en verre, seuls les contenants de boisson en verre déjà consignés avant le 1^{er} novembre 2023 sont consignés. Il s'agit principalement des bouteilles de bière et des bouteilles de boisson gazeuse.

La Pêche
Échéance du versement du compte de taxes

28 mai

Inscris-toi sur Voilà! pour voir ton compte de taxes en ligne!

- En ligne ou en personne avec votre institution financière
- Par paiements préautorisés, (formulaire disponible sur notre site internet)
- Par la poste : chèque

Personnes vulnérables

La Municipalité a créé un répertoire spécial pour les personnes vulnérables.

Les individus inscrits peuvent bénéficier d'une attention et d'une aide particulières en cas d'urgence grâce au Service de la Protection des incendies, de la Sécurité civile et des Premiers répondants.

Vous pouvez vous inscrire ou ajouter une tierce personne en remplissant le formulaire (ou utilisez le code QR)

Scannez-moi 

villelapeche.qc.ca/citoyens/ securite-publique/ repertoire-des-personnes-vulnerables



Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

VOICI COMMENT FAIRE → 

Faire des boulettes avec le papier d'aluminium.

Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage.

EX : LE SAC ET LA ROTTE DE CÉRÉALES

Vider et rincer légèrement le contenant.

POUR PLUS D'INFOS, CONSULTEZ

BACIMPACT.CA

TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA BEURRERIE

La Municipalité de La Pêche est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu une aide financière substantielle du **ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTQ)** pour la réfection du **chemin de la Beurrerie**. Ce projet, inscrit dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026**, volet Redressement-Sécurisation, vise à améliorer la sécurité et la structure du réseau routier local.

Biron et le chemin Hopkins de manière sécuritaire au réseau de transport actif de Sainte-Cécile-de-Masham via le trottoir de la route Principale Est. De plus, le remplacement des cadres, des couvercles et grilles des regards pluviales et des puisards sera effectué pour assurer un drainage efficace et prévenir les risques d'inondation. **Ces interventions s'étendront sur une distance d'environ 950 mètres**, du chemin Nesbitt à la route 366.

aux besoins des résidents et des usagers de la route.

Pour des mises à jour régulières, visitez notre page INFO-TRAVAUX ici : villelapeche.qc.ca/fr/servicesmunicipaux/travauxpublics/infos-travaux

Transports
et Mobilité durable

Québec



Un soutien financier important pour des travaux essentiels

Le MTQ a accordé à la Municipalité une aide financière de **1 489 933 \$** pour réaliser les travaux nécessaires sur le chemin de la Beurrerie, un projet prévu dans le Programme triennal d'immobilisations de La Pêche. Cette subvention permettra de mener à bien la réfection de cette importante artère routière.

Des travaux prévus pour l'été 2025

Les travaux sur le chemin de la Beurrerie s'effectueront à l'été 2025, marquant une étape importante pour améliorer la sécurité et l'accessibilité de ce tronçon routier. Le chemin de la Beurrerie sera fermé pour la durée des travaux, mais demeurera ouvert à la circulation locale évidemment. Un chemin de détour sera mis en place dès le début des travaux et nous vous demandons votre plus grande collaboration afin de respecter la sécurité des travailleurs. La signalisation et le chemin de détour sont appelés à changer de jour en jour relativement à l'avancement des travaux. Les accès aux résidences du chemin de la Beurrerie seront maintenus.

Ce projet s'inscrit dans un effort continu pour renforcer les infrastructures locales et répondre



Les travaux : sécurité et infrastructure renforcées

Les travaux envisagés comprennent la reconstruction de la structure de la chaussée, l'ajout d'une bordure et d'un trottoir pour améliorer la sécurité des piétons. L'ajout de plus de **700 mètres de trottoir** connectera ainsi le quartier

CAMPS DE JOUR 2025 : UN ÉTÉ REMPLI D'AVENTURES POUR LES ENFANTS DE LA PÊCHE!

Conformément à sa politique familiale, la Municipalité de La Pêche s'engage à collaborer avec les acteurs locaux **pour optimiser l'offre de services destinée aux familles**. Dans cette optique, elle renouvelle cette année son soutien aux organismes communautaires afin d'offrir aux enfants un été dynamique et enrichissant. Grâce à un financement municipal de 26 000 \$, deux camps de jour s'offrent aux jeunes de 4 à 12 ans.

Du **30 juin au 22 août**, la **Maison de la famille l'Étincelle** accueillera les enfants de **5 à 12 ans** pour un camp de jour axé sur le plaisir et l'apprentissage sous le soleil. Offrant un programme diversifié qui s'adapte aux intérêts des enfants, celui-ci inclura des jeux extérieurs, des ateliers de bricolage, des activités scientifiques, des sports et jeux d'équipe, des visites au parc et à la bibliothèque, ainsi que des ateliers de jardinage. Le camp de jour se déroulera de 8 h à 15 h, au coût de 150 \$ par semaine, avec un service de garde disponible jusqu'à 17 h, moyennant un coût additionnel de 25 \$ par semaine. Les inscriptions ont eu lieu le 30 mars et elles ont toutes été



acceptées!

Le **Centre Wakefield La Pêche** offrira également un camp de jour enrichissant, en collaboration avec le WAY, destiné aux jeunes de **4 à 11 ans**. Du **30 juin au 22 août**, les enfants pourront participer à des activités stimulantes

tout autour du CWLP et dans le village de Wakefield, de 9 h à 16 h, avec un service de garde disponible à partir de 8 h et jusqu'à 17 h. Chaque semaine, ils vivront de nouvelles aventures à travers des thèmes spécifiques, avec au programme des sorties au Lac Philippe, des événements spéciaux, des sports, des jeux d'eau, des bricolages et des projets créatifs.

Grâce à ces partenariats avec la Maison de la famille l'Étincelle et avec le Centre Wakefield La Pêche, la Municipalité permet à une **centaine d'enfants par semaine** de profiter d'un camp de jour cet été, favorisant ainsi le bien-être et le développement des jeunes de la communauté de La Pêche.

Pour plus d'informations, nous invitons les familles à **contacter directement les organismes concernés**. Vous trouverez les détails sur notre site : www.villelapeche.qc.ca/loisirs-et-culture/camp-de-jour.



PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES JEUNES!

Le programme **Emplois d'été Canada** est mis en place pour encourager la création d'emplois d'été de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans, offrant une précieuse opportunité tant pour les jeunes chercheurs d'emploi que pour les employeurs locaux.

La Municipalité bénéficiera, pour la saison estivale 2025, d'un soutien financier pour deux postes d'étudiants au kiosque d'information touristique, permettant ainsi aux jeunes de la région de développer leurs compétences professionnelles tout en contribuant à la promotion du patrimoine local.

Grâce à cette subvention, le **Centre patrimonial de la Maison Fairbairn** peut offrir une **expérience enrichissante** aux jeunes employés, tout en renforçant son équipe. Cette initiative démontre l'importance du soutien financier dans le **maintien et le développement des opportunités d'emploi pour les jeunes dans notre communauté**.



CONCOURS DE PHOTO

Le monde animal est une **source inépuisable d'émerveillement et d'inspiration**. Ils nous entourent et font partie de notre quotidien. Que ce soit dans votre jardin, au parc, à la ferme, dans la forêt, à l'étang, nous les retrouvons **sous toutes leurs formes et couleurs**, des plus petites créatures aux plus grands mammifères.

Soumettez vos clichés par courriel tout au long de l'année. Le **concours prendra fin le 15 octobre 2025**.

✉ communications@villelapeche.qc.ca

Joignez à votre photo un petit texte pour mettre en contexte la scène.

Amusez-vous bien en capturant ces moments uniques!

villelapeche.qc.ca/calendrier-municipal

CHIENS ET CHATS À LA PÊCHE

Pourquoi une réglementation pour les chiens?

Saviez-vous que l'enregistrement de votre chien est obligatoire **partout au Québec**? En effet des règles strictes encadrent la garde de tous les chiens. Ces règles favorisent une saine cohabitation entre les chiens, les humains et les autres animaux domestiques.

Elles permettent notamment de prévenir les agressions canines.

Réglementation et municipalités

Pour se doter de règles uniformes, le **gouvernement du Québec exige minimalement que les municipalités appliquent le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.**

Ce règlement permet notamment:

- ✓ La réalisation d'un meilleur portrait de la population canine par un **enregistrement obligatoire** de tous les chiens.
- ✓ L'**établissement de normes minimales** relatives à l'encadrement et à la possession des chiens.
- ✓ Le **rehaussement des normes de garde** pour les chiens potentiellement dangereux.
- ✓ L'**établissement de pouvoirs d'inspection et d'ordonnance** pour les municipalités.

Pourquoi les chiens et pas les chats?

Les municipalités du Québec sont responsables de l'application du règlement provincial encadrant la garde de tous les chiens sur leur territoire.

Contrairement aux chiens, les chats ne font pas l'objet d'une réglementation provinciale spécifique. La priorité accordée aux chiens s'explique par les risques plus élevés qu'ils représentent pour la sécurité publique, particulièrement en cas d'agression. Les incidents impliquant des chats sont moins fréquents et généralement moins graves.

Malgré cela, la gestion des chats errants demeure une préoccupation majeure, tant au niveau local qu'international. À La Pêche, bien que la réglementation municipale ne cible pas spécifiquement les chats, elle inclut des dispositions générales sur les responsabilités des propriétaires d'animaux de compagnie, y compris les chats, afin d'assurer le bien-être animal et la cohabitation harmonieuse. **Face au défi des chats errants sur notre territoire**, la Municipalité de La Pêche a démontré son engagement en accordant une aide financière de 15 510 \$ à l'organisme TNR à travers le Fonds vert.

À La Pêche, pour assurer les services de gestion animalière, les citoyens doivent enregistrer leur chien et respecter le règlement provincial et municipal.

Emili : l'enregistrement simplifié

Emili est une plateforme en ligne conviviale qui permet aux propriétaires de chiens d'enregistrer facilement leur animal.

Cette plateforme centralise les données, facilitant ainsi le suivi de la population canine et la gestion des médailles.

Pour enregistrer votre chien ou pour plus d'informations, visitez la plateforme Emili : emili.pet



Anitek : le partenaire terrain

Anitek est l'entreprise mandatée par la Municipalité de La Pêche pour l'application du règlement municipal concernant les chiens.

Les responsabilités incluent :

- Le contrôle animalier sur le territoire de La Pêche.
- La sensibilisation de la population au bien-être animal.
- La prise en charge des chiens errants, blessés ou abandonnés.
- Le retour des animaux perdus à leurs propriétaires.
- Les interventions d'urgence impliquant des chiens.
- Signaler les morsures et exiger une évaluation de chien potentiellement dangereux



Pour rejoindre Anitek : 819 431-9904 ou anitek.ca.

Mon chien n'est pas dangereux!

Dans certains cas, les municipalités peuvent exiger l'évaluation du potentiel de dangerosité d'un chien par un médecin vétérinaire. Elles peuvent aussi déclarer un chien potentiellement dangereux lorsque cela est justifié.

Les municipalités peuvent ordonner qu'un chien soit soumis à différentes mesures qui visent à réduire le risque pour la sécurité publique. Et ceci aux frais des propriétaires, qui peuvent varier en 500 \$ et 900 \$.

Chien potentiellement dangereux

Un chien est considéré comme « potentiellement dangereux » lorsqu'une municipalité a des motifs raisonnables de croire qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publiques. Ces motifs peuvent s'appuyer sur un rapport d'évaluation de l'état de dangerosité rédigé par un médecin vétérinaire, aux frais du propriétaire.

Un chien peut également être déclaré potentiellement dangereux **s'il a mordu et blessé une personne ou un animal domestique**, peu importe le type (race) de chien.

Amendes en cas d'infraction

Les contrevenants aux obligations légales entourant la possession ou la garde d'un chien peuvent recevoir un constat d'infraction.

Les amendes varient de 250 \$ à 20 000 \$. Elles peuvent être doublées lorsqu'elles concernent un chien déclaré potentiellement dangereux.

Obligations des propriétaires de chiens

Afin de favoriser la sécurité des citoyens, le règlement provincial met en place des **normes minimales pour l'encadrement des chiens.**

Il est obligatoire pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Le chien devra porter en tout temps la médaille remise au moment de l'enregistrement. Une médaille avec un numéro unique lui est remise. **Le chien doit porter cette médaille en tout temps.** Il faut s'assurer que le collier auquel est attachée la médaille convient à la taille de l'animal tout au long de sa vie.

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser. Un chien doit être tenu en laisse, sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine. La laisse doit être d'une longueur maximale de 1,85 m. Pour les chiens de 20 kg ou plus, la laisse doit être attachée à un harnais ou à un licou.

Un chien ne peut pas se retrouver sur la propriété privée d'un tiers sans son autorisation.

Enregistrez votre chien dès aujourd'hui sur la plateforme Emili et contribuez à une cohabitation harmonieuse à La Pêche.



Les coûts pour les licences pour chiens sont maintenant exclus de votre compte de taxes!

Pour vous enregistrer et faire votre paiement :

Disponible maintenant en ligne emili.pet

en personne au 99, route Principale Est

ALERTES La Pêche

Inscrivez-vous dès maintenant!
portail-lapeche.somum.com

RDD
(RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX)

Complexe Sportif La Pêche
20 rue Raphaël,
secteur Sainte-Cécile-de-Masham

24 mai 2025

CHIEN PERDU? CHIEN RETROUVE?

819 431-9904
controleanimalier@anitek.ca
WWW.ANITEK.CA

INTERVENTION RAPIDE DES POMPIERS DE LA PÊCHE : UN PLONGEUR SECOURU À LA CARRIÈRE MORRISON

Le vendredi 6 janvier 2023, un appel d'urgence a été effectué à 12 h 37 pour une intervention d'urgence à la Carrière Morrison, à la suite d'un accident de plongée. Les premiers répondants de La Pêche ont été dépêchés sur les lieux et ont agi avec une efficacité remarquable.

À leur arrivée à 12 h 43, seulement six minutes après l'appel, les pompiers ont rapidement extrait le plongeur, Mario Gelé, de l'eau, retiré son équipement et lui ont administré de l'oxygène. Malgré leurs efforts, l'état du plongeur était critique et il a subi un arrêt cardio-respiratoire pendant son transport à l'hôpital par ambulance arrivée à 12 h 47.

Selon les premières constatations, l'accident serait attribuable à une remontée trop rapide, entraînant un syndrome de décompression.

Quatre pompiers de La Pêche ont participé à cette opération de sauvetage :

- ★ Pompier Benjamin Mallory
- ★ Lieutenant Scott Taylor Bosman
- ★ Lieutenant Alain Filiatreault
- ★ Capitaine Stéphane Pambrun



Sur la photo : Lieutenant Alain Filiatreault, M. Mario Gelé et Capitaine Stéphane Pambrun

L'intervention rapide des premiers répondants, permise par le système de garde interne de la Municipalité, a été cruciale. Depuis déjà près de quatre ans, les pompiers de La Pêche sont aussi formés pour devenir aussi un premier répondant. Grâce à leur proximité, les premiers répondants sont souvent les premiers professionnels à arriver sur les lieux d'un accident, d'un incendie ou d'une autre urgence médicale. Ils jouent un rôle majeur

dans la prise en charge initiale des victimes et dans la stabilisation de la situation avant l'arrivée d'une équipe d'ambulanciers.

Témoignant de sa reconnaissance, Mario Gelé a rencontré les pompiers à l'automne dernier afin de les remercier pour leur intervention et pour lui avoir sauvé la vie.

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2024

Le Rapport annuel de gestion 2024 de la Municipalité met en lumière les réalisations de la dernière année, les projets en cours et à venir, ainsi que les rôles, responsabilités et les performances des différents services municipaux.

Dans un contexte marqué par de nombreux défis, le personnel municipal peut être fier des accomplissements réalisés au service de la communauté!

Voici quelques points saillants du rapport :

Gouvernance et administration

- Acquisition du bâtiment de l'ancien immeuble Saint-Joseph, secteur Farrellton.
- Livraison du nouvel Hôtel de Ville et organisation du déménagement du personnel.

Finances

- Implantation d'un système de paie numérique pour faciliter la gestion des congés, des banques et des feuilles de temps
- 1 621 Facturations complémentaires et 8 349 comptes de taxes annuelles.

Urbanisme et environnement

- Campagne de sensibilisation et inspections de la conformité des berges de la rivière La Pêche sur 70 % de son tronçon urbain.
- Mises aux normes de 45 % des installations septiques défectueuses dans une portion du secteur d'Edelweiss.
- 61 nouveaux logements permis sur le territoire municipal.

Services aux citoyens et communications

- Nouveau module de règlements municipaux sur le site Web.
- 214 057 visiteurs sur le site Internet et 3 742 abonnés à la page Facebook.
- 2 493 requêtes et plaintes citoyennes traitées, dont 50.2 % ont été traitées dans un délai de 10 jours.

Ressources humaines

- Lancement de la première phase de la démarche de Marque Employeur, visant à renforcer l'attractivité de la Municipalité comme employeur.
- Mise à jour du programme de gestion des invalidités au travail.

Travaux publics

- Reconstruction majeure de la chaussée du chemin Riverside.
- 280 km de chemins municipaux entretenus (135 km en asphalte et 145 km en gravier).

Protection des incendies, sécurité civile et premiers répondants

- Perfectionnement de l'équipe en sauvetage sur glace.
- Finalisation de la formation « Pompier 1 » pour 8 nouveaux pompiers.
- 787 appels répondus.

Ces résultats témoignent de l'engagement constant de la Municipalité envers ses citoyens et d'un travail rigoureux mené dans l'ensemble des services municipaux.

La Pêche
Investir dans un avenir durable!
RAPPORT ANNUEL DE GESTION
2024
Investir dans un avenir durable!

Pour découvrir le document complet, rendez-vous sur notre site Web : villelapeche.qc.ca/municipalite/administration/plans-directeurs-et-rapports

La Pêche
Investir dans un avenir durable!
VENTES-DÉBARRAS
Inscriptions rapides avec Requête dans le portail citoyen Voilà!
Planification facile : consultez les dates prédéterminées par la municipalité!
AUCUN FRAIS!



Journée du commerce équitable

PARTICIPEZ AU QUIZ.

GAGNEZ DES PRIX!

ACTIVITÉS POUR ENFANTS AUSSI

24 mai 2025 9h à 14h

Venez nous voir au Marché Wakefield

villageequitable.ca



La Pêche 50
Fier partenaire depuis

DU 26 AU 29 JUIN 2025

La Pêche en fête

CENTRE SPORTIF LA PÊCHE
20, rue Raphaël
Ste-Cécile de Masham (Québec) J0X 2W0

BILLETTERIE :
diffuseurdescolines.com



APPEL DE PROJETS 2025

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
MRC des Collines-de-l'Outaouais

DATE LIMITE POUR 2025
3 AOÛT



MRC Québec
Entente de développement culturel

STATIONNEMENT LAC PHILIPPE

LAISSEZ-PASSER

7 juin 2025
de 8 h à 13 h

GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS PERMANENTS!

La Pêche

COMPLEXE SPORTIF LA PÊCHE
20, chemin Raphaël
secteur Sainte-Cécile-de-Masham



Un peu de temps pour brin de lecture?

Info La Pêche
Votre municipalité en bref




LUNDIS MUSICAUX MUSICAL MONDAYS

2025

10^e ANNIVERSAIRE!
TOUS LES LUNDIS ENTRE LE
18H - 23 JUIN et 25 AOÛT

**CLUB DES AÎNÉS
STE-SOPHIE D'ALDFIELD**



SOUPER MACARONI à LA VIANDE

fèves au lard maison

SAMEDI LE 24 MAI 17H30

INVITEZ VOS AMIS
À DEVENIR MEMBRE
DU CLUB DES AÎNÉS

RÉSERVEZ VOS BILLETS AVANT LE 23 MAI À
dqconsul45@gmail.com

Coût: 20\$

DIMANCHE 25 MAI
10H00 À 14H00
20 CH. RAPHAËL, LA PÊCHE
(ARÉNA DE MASHAM)

FÊTE DE LA FAMILLE

- JEUX GONFLABLES
N'OUBLIEZ PAS VOS CHAUSSETTES

NOUS AURONS AU COÛT DE 2\$ CHACUN:

- BARBE À PAPA,
- CROUSTILLES,
- LIQUEURS
- HOT DOG POUR DÎNER (ARGENT COMPTANT SEULEMENT)

ACTIVITÉ FAMILIALE OUVERTE À TOUS!
UNE CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE 5 \$ PAR PERSONNE EST SUGGÉRÉE AFIN DE NOUS SOUTENIR DANS NOTRE RELOCALISATION.

MAISON DE LA FAMILLE
L'ÉTINCELLE

La Pêche 50
Fier partenaire depuis

IGR, SAUTE, 24H EN FAMILLE, METRO plus

L'atelier Martineau
Trois générations de savoir-faire



21 juin - 12 octobre 2025

SOIRÉE Hommage

à notre président

Denis Quinn



le 7 juin 2025 17h30
15^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CENTRE
MENU SPÉCIAL DU *St-Estèphe*

SOIRÉE CASINO/PLUSIEURS PRIX
SOYEZ DES NÔTRES POUR CETTE BELLE SOIRÉE!

Réservez vos billets à dqconsul45@gmail.com

La Pêche 50
Fier partenaire depuis

billets en vente au **30 \$**

CENTRE COMMUNAUTAIRE
Sté SOPHIE D'ALDFIELD

MAGASIN GÉNÉRAL

Centre Patrimonial de la Maison Fairbairn
45 ch de Wakefield Heights, Wakefield, Qc
www.fairbairn.ca